

SEANCE DU
15 FÉVRIER 2024

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
53

Date de convocation :
9 février 2024

Date d'affichage :
16 février 2024

OBJET :
**Désignation des membres de la
Commission des délégations de
services publics (CDSP) Eau et
assainissement**

**Nombre de Conseillers ayant
pris part au vote : 71**

Nombre de suffrages exprimés :
70

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 1

Majorité absolue : 36

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 18**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 15 février à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle de l'Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Salima BELHADJ-TAHAR - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - M. Frédéric MARASCIA - Mme Paulette MATRAY - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. BUISSON (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)
M. BURTIN (pouvoir à M. Jean GIRARDON)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. GRAND (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)
Mme JARROT (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
M. LACOUR (pouvoir à M. Gérard DURAND)
Mme LODDO (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
M. LUARD (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE)
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
Mme PICARD (pouvoir à M. Philippe PRIET)
M. PINTO (pouvoir à M. Bernard DURAND)
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)
M. SELVEZ (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Montserrat REYES



Le rapporteur expose :

Vu l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales relatif à la composition de la commission de délégation de service public,

Vu les articles D. 1411-3 à D. 1411-5 du même Code relatifs à l'élection des membres de cette commission,

Vu la décision du Président relative aux modalités de dépôt des listes,

Considérant la démission de M. VERNOCHET,

« Au début du mandat, le conseil de communauté a procédé à l'élection des membres de la commission de délégation de service public pour les régies intéressées eau et assainissement.

Cette commission intervient dans les procédures de délégation de service public et a pour missions :

- D'examiner les candidatures,
- De dresser la liste des candidats admis à présenter une offre,
- D'établir un rapport présentant notamment la liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse des propositions de celles-ci, ainsi que les motifs du choix du candidat et l'économie générale du contrat

Aujourd'hui, compte tenu de la démission de M. VERNOCHET, membre suppléant de la Commission DSP eau et assainissement il convient renouveler cette commission pour la fin du mandat.

Il est rappelé que cette commission est présidée de droit par le Président de la CUCM, qui peut désigner un autre élu pour occuper cette fonction et qu'elle est composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants désignés en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Dépôt des listes :

- Les listes étaient à déposer auprès du Président de la CUCM avant que les opérations électorales n'aient eu lieu selon les modalités définies par la décision prise par ce dernier et communiquée aux membres de l'assemblée délibérante ;
- L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur une même liste, sans panachage ni vote préférentiel.

Modalités du scrutin :

Les membres sont élus au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après le calcul du quotient électoral et l'attribution des sièges au quotient, il sera procédé à l'attribution des sièges au plus fort reste.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamé élu.

Toutefois la jurisprudence a admis la régularité d'une élection sur la base d'une liste unique, arrêtée d'un commun accord par les membres de l'organe délibérant, dès lors que cela n'a pas empêché l'opposition de constituer une liste si elle le souhaitait (CAA de Marseille 13 mars, 2006 Cie Générale des Eaux).

Il vous est donc proposé de procéder aux opérations de vote.

Je vous rappelle que conformément à l'article 8 du règlement intérieur du conseil de communauté, les fonctions de scrutateurs sont dévolues aux 2 membres les plus jeunes du conseil de communauté, de sexe opposé.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De désigner M. Charles LANDRE et Mme Aurélie SIVIGNON en qualité de scrutateurs
- De préciser qu'une liste unique a été déposée

Résultat des élections :

- Après organisation du scrutin de déclarer que sont élus les conseillers communautaires dont les noms suivent en qualité de membres titulaires et de membres suppléants, de la commission de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement :

Titulaires

Jean-Marc FRIZOT
Jean-Claude LAGRANGE
Jean-François JAUNET
Enio SALCE
Gérard GRONFIER

Suppléants

Daniel MEUNIER
Pascale FALLOURD
Noël VALETTE
Paulette MATRAY
Lionel DUPARAY

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 février 2024
et publié, affiché ou notifié le 16 février 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI



LE PRESIDENT,

David MARTI



**ELECTION MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC POUR LES REGIES INTERESSEES
EAU ET ASSAINISSEMENT**
PROCES-VERBAL D'ELECTION

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février à 18h30, le conseil communautaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, régulièrement convoqué, s'est réuni, salle Bourdelle de l'Embarcadère, à Montceau-les-Mines, sous la présidence de Monsieur David MARTI pour procéder à l'élection des membres de la Commission de délégation de service public pour les régies intéressées eau et assainissement de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Mode de scrutin : Majoritaire, de liste, à 3 tours

Asseseurs :

- Monsieur/Madame Charles LANDRÉ
- Monsieur/Madame Aurélien SIVIGNON

Nombre de membres en exercice : 71

Majorité absolue : 36

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Dépôt des listes

Les listes suivantes ont été déposées auprès du président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau :

- Liste « _____ 1 _____ »
 - Jean-Marc FRIZOT
 - Jean-Claude LAGRANGE
 - Jean-François JAUNET
 - Enio SALCE
 - Gérard GRONFIER
 - Daniel MEUNIER
 - Pascale FALLOURD
 - Noël VALETTE
 - Paulette MATRAY
 - Lionel DUPARAY
- } membres titulaires
- } membres suppléants

L'élection s'est déroulée comme suit :

1^{ER} TOUR

- Liste « _____ 1 _____ »

Vote :

- Nombre de votants : 71
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 36

Dépouillement :

- Liste « _____ 1 _____ » a obtenu : _____ voix

Résultat :

- Liste « _____ 1 _____ » est déclaré(e) élu(e).
- ou
- Aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

2^{ÈME} TOUR

- Liste « _____ »
- Liste « _____ »
- Liste « _____ »

Vote :

- Nombre de votants :
- Nombre de bulletins blancs :
- Nombre de bulletins nuls :
- Nombre de suffrages exprimés :
- Majorité absolue :

Dépouillement :

- Liste « _____ » a obtenu : _____ voix
- Liste « _____ » a obtenu : _____ voix
- Liste « _____ » a obtenu : _____ voix

Résultat :

- Liste « _____ » est déclaré(e) élu(e).
- ou
- Aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

3^{ÈME} TOUR

- Liste « _____ »
- Liste « _____ »

Résultat :

- Liste « _____ » est déclaré(e) élu(e).
- ou
- Aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

3^{EME} TOUR

- Liste « _____ »

- Liste « _____ »

- Liste « _____ »

Vote :

- Nombre de votants :
- Nombre de bulletins blancs :
- Nombre de bulletins nuls :
- Nombre de suffrages exprimés :
- Majorité absolue :

Dépouillement :

- Liste « _____ » a obtenu : _____ voix
- Liste « _____ » a obtenu : _____ voix
- Liste « _____ » a obtenu : _____ voix

Résultat :

- Liste « _____ » est déclaré(e) élu(e).
- ou
- Aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

Sont déclarés élu(e)s

Titulaires

- Jean Marc FRIZOT
- Jean Claude LAGRANGE
- Jean-François JAUNET
- Denis SALCE
- Gérard GRANTIER

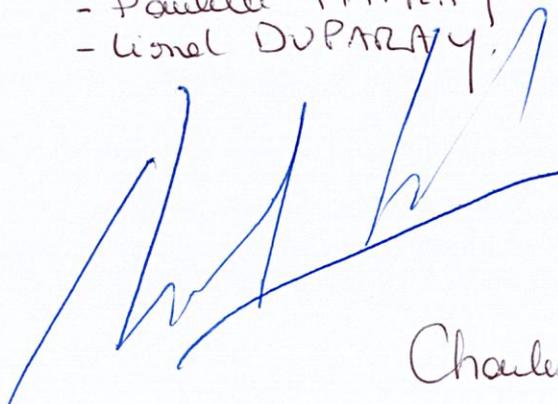
Suppléants

- Daniel NEUNIER
- Pascal FALLAZID
- Noël VALETTE
- Paulette NATRAY
- Lionel DUPARAY

Fait au Creusot, le 15 fevri 2024

Les assesseurs,


Amélie SIVIGNON


Charles LANDRE